

Dégel de 50 millions d'euros de crédits pour la culture

En marge de la visite au Centre Pompidou-Metz ce jour, le Premier ministre a annoncé un premier dégel de crédits du ministère de la Culture et de la Communication.

Il s'agit d'un geste fort du Gouvernement à destination de la culture, après une hausse du budget en 2016, dans un moment où il importe de renforcer l'appartenance collective à la Nation.

La culture, à travers le patrimoine, la création, la transmission des savoirs et la démocratisation culturelle, y participe pleinement.

C'est aussi un signal pour les collectivités territoriales. Les moyens supplémentaires bénéficieront en effet à l'ensemble du territoire et à des projets souvent cofinancés avec les acteurs locaux.

La majorité des crédits immédiatement rendus disponibles soutiendra, partout en France, la création, la production et la diffusion pour tous les secteurs de la création en permettant l'essor de l'emploi culturel et la structuration des équipes artistiques.

Le dégel financera également des actions du ministère de la Culture et de la Communication en matière d'éducation artistique et culturelle, avec un effort particulier pour les jeunes les plus en difficulté.

Enfin, les crédits dégelés permettront d'accélérer l'insertion professionnelle des jeunes créateurs et de favoriser l'innovation en réseau via la création de « fablabs », d'incubateurs et de pépinières artistiques.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr